



Association des comptables
généraux accrédités
du Canada

CPA/CGA

CPA Australia CGA-Canada

Rapport de la table ronde sur les questions qui préoccupent les PME

Réaliser le potentiel
du secteur des PME

Juillet 2010

Au sujet de CGA-Canada

Fondée en 1908, l'Association des comptables généraux accrédités du Canada est une association professionnelle autoréglementée qui représente 73 000 CGA et étudiants.

Les CGA travaillent à l'échelle internationale dans les secteurs industriel, commercial et financier, dans le secteur public ou en cabinet privé ainsi que dans tout autre secteur où des services de comptabilité et de gestion financière sont requis. Ils comptent parmi leurs clients tant les grandes sociétés et les entreprises industrielles que les entrepreneurs individuels. L'expertise des CGA est respectée dans le secteur public et dans le monde des affaires.

CGA-Canada représente des CGA et des étudiants au Canada, aux Bermudes, dans les pays des Caraïbes, dans la République populaire de Chine et à Hongkong. L'Association établit des normes de formation et des normes professionnelles, offre des services et élabore le Programme d'études professionnelles des CGA.

CGA-Canada contribue à l'élaboration de normes comptables nationales et internationales grâce aux relations de coopération professionnelle qu'elle entretient avec les autres organismes comptables, défend les intérêts du public et des CGA, et s'emploie à promouvoir l'excellence en matière de services professionnels comptables.

CGA-Canada établit des normes professionnelles pour ses membres au moyen de son *Code des principes d'éthique et règles de conduite*, des exigences en matière de formation professionnelle continue obligatoire et de la *Norme sur l'indépendance des CGA*.

Au sujet de CPA Australia

CPA Australia, un des plus vastes organismes comptables au monde, regroupe plus de 129 000 professionnels de la finance, de la comptabilité et des affaires dans plus de 100 pays.

CPA Australia fournit à ses membres des services en matière d'éducation, de formation, de soutien technique et de défense des droits. Son personnel et ses membres travaillent avec des organismes nationaux et internationaux afin de porter l'avis et les préoccupations de la profession à l'attention des gouvernements, des autorités de réglementation, de l'industrie, des universités et du grand public.

Sa présence sur la scène internationale ne cesse de s'accroître en termes de représentation au sein d'organismes internationaux et d'influence sur la profession partout dans le monde. CPA Australia figure parmi les leaders d'opinion en ce qui concerne l'information financière, la fiscalité et la gouvernance d'entreprise, tant en Australie qu'ailleurs dans le monde.

Les CPA sont des professionnels de la finance, de la comptabilité et des affaires qui possèdent une qualification particulière. Le titre de CPA est gage de compétence professionnelle de haut niveau. Il indique que le titulaire possède des connaissances de la comptabilité qui sont solides, approfondies, et de grande portée et qualité.

Le titre est hautement respecté par les employeurs et les membres. Il offre aux membres un titre équivalent à un diplôme d'études supérieures reconnu mondialement, ainsi que la possibilité de poursuivre des études pour se spécialiser et de participer à des activités de formation professionnelle continue (FPC).

CPA Australia Ltd

Site Web : www.cpaaustralia.com.au

Tél. (de l'Australie) : 1300 73 73 73

Tél. (extérieur de l'Australie) : +61 3 9606 9606

CGA-Canada

Site Web : www.cga.org/canada-fr

Tél. : 604 669-3555

Sans frais : 1 800 663-1529

CPA Australia CGA-Canada

**Rapport de la table ronde sur
les questions qui préoccupent les PME**

Réaliser le potentiel
du secteur des PME

Table des matières

Résumé.....	7
Introduction.....	10
Méthodologie.....	11
Contexte.....	11
Les tables rondes.....	14
Ce qui a été dit à Melbourne	14
Ce qui a été dit à Ottawa.....	16
Les résultats des tables rondes.....	19
Généralités.....	20
Accès au financement.....	20
Fardeau réglementaire	20
Politique fiscale	21
Messages clés.....	23
Annexes.....	25
Comparaison d'indicateurs économiques clés	25
Données comparatives sur les petites entreprises.....	26
Participants des tables rondes.....	27
Melbourne	27
Ottawa.....	28

Résumé

Au printemps 2010, CPA Australia et CGA-Canada ont décidé d'entreprendre un examen des défis financiers et réglementaires qui se posent au secteur des petites et moyennes entreprises (PME) dans leur pays respectif par suite de la crise financière mondiale. Le rapport s'appuie sur des consultations menées directement auprès des membres des deux associations ainsi que sur deux tables rondes, auxquelles ont été conviés des leaders des pouvoirs publics et du milieu des affaires, tenues le 21 mai 2010 à Melbourne, en Australie, et le 9 juin 2010 à Gatineau, au Canada.

Les tables rondes de Melbourne et d'Ottawa sur les questions qui préoccupent les PME avaient pour objet de cerner, d'évaluer et de présenter des approches permettant d'améliorer l'efficience et l'efficacité des politiques gouvernementales en vue de favoriser la vigueur et la compétitivité du secteur des PME. Les discussions ont porté sur trois champs d'action : l'accès au financement, le fardeau réglementaire et la politique fiscale.

Accès au financement

La crise financière mondiale a eu un effet marqué sur l'accès au crédit. Pour cerner des solutions utiles, il faut davantage de données et d'études sur les indicateurs de l'offre et de la demande en matière d'accès au financement. L'une des solutions évoquées à Melbourne consiste dans l'intensification de la concurrence dans le secteur bancaire. Cela, pense-t-on, se traduirait par une souplesse accrue pour les PME. CPA Australia a proposé que l'Australie emboîte le pas au Canada et instaure des règles de conduite sur l'octroi de crédit aux PME, de manière à accroître la transparence des relations d'affaires entre les institutions financières et les PME ainsi qu'à les solidifier. Par ailleurs, le mandat de la Banque de développement du Canada, qui appartient au gouvernement du Canada (voir le site <http://www.bdc.ca/FR/Pages/accueil.aspx>), a fait l'objet de nombreuses discussions, car il n'y a pas d'organisme équivalent en Australie.

À la table ronde d'Ottawa, les participants canadiens ont indiqué que le secteur des PME était raisonnablement bien muni pour surmonter la plus récente crise financière mondiale. Selon eux, cela serait attribuable au fait que les institutions prêteuses sont plus sensibles aux préoccupations des PME, du fait qu'elles axent fortement leurs activités sur le client et qu'elles déploient des efforts pour établir des relations d'affaires durables entre prêteurs et entreprises. En dépit de la vigueur relative de l'économie du Canada, la précarité des perspectives économiques mondiales est source d'inquiétude. Cette conjoncture nourrit un climat de prudence, dans lequel la sensibilité au risque est exacerbée, ce qui caractérise le secteur des PME dans l'attente d'une amélioration des indicateurs de l'économie mondiale. Bien que la crise financière mondiale ait secoué le Canada

beaucoup plus sévèrement que l’Australie, la question de l’accès au financement n’a pas été jugée pressante, dans les discussions de la table ronde d’Ottawa. Une inquiétude demeure, toutefois, pour les entreprises qui n’ont pas de relation d’affaires établie avec une institution financière.

Fardeau réglementaire

À la table ronde de Melbourne, on a évoqué l’importance du leadership des instances supérieures en matière d’amélioration du contexte réglementaire. Un tel leadership, conjugué avec un allègement du fardeau réglementaire, favorisera l’accroissement de la production et de la participation. Et en faisant un examen plus minutieux de la réglementation, on évitera qu’un fardeau inutile soit imposé aux PME. L’information tient une part tout aussi importante, car les PME ont besoin de renseignements simples et clairs, ainsi que de bien comprendre ce qu’implique la mise en œuvre de la réglementation. CPA Australia et ses membres continuent de jouer un rôle clé en ce sens, en aidant les entreprises à savoir quelles sont leurs obligations réglementaires. Il a enfin été mentionné qu’en mettant à contribution les professionnels en exercice dès le début du processus d’élaboration, on peut améliorer la conception, la portée et l’efficacité de la réglementation.

À la table ronde d’Ottawa, les participants ont souligné que dans l’actuel contexte de compressions budgétaires, il était peu probable que les gouvernements consentent de nouvelles baisses d’impôt aux entreprises. Selon eux, cela rend la réforme réglementaire encore plus importante pour les PME, car elle constituerait pour elles un moyen de réduire les coûts qui pèsent sur eux. Les gouvernements ont fait des progrès en ce sens, mais il faut faire davantage pour simplifier les choses et supprimer les formalités administratives superflues — un moyen efficace et peu coûteux d’accroître la productivité des PME. Comme les Canadiens ne sont pas particulièrement en faveur d’une vaste déréglementation, il convient plutôt, selon les participants, de recentrer les efforts de sensibilisation en matière de réglementation sur la responsabilité des gouvernements de nourrir davantage un esprit d’entreprise axé sur la productivité et l’efficacité. Bien que l’harmonisation de la réglementation soit un objectif louable à défendre pour le secteur des PME, sa concrétisation continuera d’être un défi. À Ottawa, les participants ont convenu de la nécessité, pour les leaders du gouvernement, les législateurs et les fonctionnaires, de préciser la réglementation dans les cas où il y a des chevauchements.

Ils ont indiqué que les gouvernements auraient avantage à tirer profit de l’expertise du secteur privé pour l’élaboration de stratégies et tactiques qui profiteraient aux PME et qui réduiraient le gaspillage, simplifieraient les formalités administratives et amélioreraient l’efficacité de la réglementation. Les associations professionnelles comme CGA-Canada et CPA Australia doivent continuer d’être des leaders au chapitre de la collecte de données sur l’incidence de la réglementation sur les PME, et de l’analyse et de la diffusion de ces données aux nombreuses parties prenantes. Ces données peuvent alimenter les messages clés utilisés dans les pressions exercées sur les gouvernements et dans les initiatives d’information du public.

Politique fiscale

Le gouvernement fédéral d’Australie a annoncé que les 138 recommandations émanant de la révision fiscale Henry (*Henry Tax Review*) seront mises en application au cours des dix prochaines années. Les recommandations portent essentiellement sur la fiscalité des entreprises et des PME, sur les rentes de retraite, sur l’infrastructure et sur les ressources. En parallèle, des mesures incitatives prévues dans les politiques et la fiscalité devraient offrir de bonnes perspectives de croissance aux PME en démarrage, les entrepreneurs y trouvant un soutien dont ils ont énormément besoin.

Le gouvernement du Canada a fait des progrès importants au chapitre de la réduction de l’impôt des particuliers et des sociétés, mais une simplification de la fiscalité allégerait beaucoup le fardeau administratif inutile qu’impose la conformité fiscale. En outre, il arrive que la relation traditionnelle entre le vérificateur de l’impôt et le client soit perçue comme une confrontation. Cette perception fautive suscite la méfiance et coûte cher aux PME. Si l’on considérait les PME à la fois comme des clients et des partenaires dans une démarche de surveillance fiscale, on jetterait les bases d’une relation plus productive et davantage axée sur la collaboration dont le gouvernement et les PME tireraient avantage.

Certains des participants de la table ronde d’Ottawa ont proposé qu’en plus des engagements portant sur l’amélioration des dispositions fiscales en matière d’accessibilité et de transparence contenues dans le budget fédéral 2010, il y aurait lieu d’envisager l’instauration d’un code d’équité du contribuable canadien. Ce code pourrait notamment établir le droit des entreprises canadiennes à recevoir un compte rendu écrit des décisions fiscales, ce qui permettrait aux PME canadiennes d’avoir une idée nette des obligations fiscales que leur impose l’Agence du revenu du Canada.

Observations

Une comparaison du secteur des PME d’Australie et du Canada révèle plusieurs points communs. Le premier — et le plus important — est que dans ces deux pays, les PME jouent un rôle essentiel dans l’économie nationale. Et ce rôle grandit au fil de la croissance du secteur des PME. De même, dans les deux pays, les PME ont besoin de financement pour assurer leur viabilité et leur expansion, plus spécialement dans la conjoncture incertaine actuelle. En outre, un système fiscal plus simple et explicite profiterait à ce secteur.

De leur côté, les propriétaires et dirigeants de PME ont besoin d’améliorer leurs pratiques de gestion de base, y compris la planification de la reprise, de manière à réduire le plus possible le risque financier. Ils doivent aussi savoir exploiter rapidement les nouvelles occasions qui s’offrent à mesure qu’évoluent les forces du marché. Enfin, les PME gagneraient à recourir aux conseils de professionnels, ce qui les aiderait à relever les défis que posent la complexité et l’incertitude grandissantes des marchés; le professionnel comptable est le mieux placé pour donner de tels conseils.

Introduction

Au printemps 2010, CPA Australia et CGA-Canada ont décidé d'entreprendre un examen des défis financiers et réglementaires qui se posent au secteur des petites et moyennes entreprises (PME) dans leur pays respectif par suite de la crise financière mondiale. Nous vous présentons ci-après un rapport qui résume les discussions et les consultations qui ont eu lieu en Australie et au Canada. Le rapport s'appuie sur des consultations menées directement auprès des membres des deux associations ainsi que sur deux tables rondes, auxquelles ont été conviés des leaders des pouvoirs publics et du milieu des affaires, tenues le 21 mai 2010 à Melbourne, en Australie et le 9 juin 2010 à Gatineau, au Canada. Les conclusions et recommandations décrites dans les présentes se veulent des éléments d'information à considérer pour une amélioration des politiques gouvernementales d'Australie et du Canada dont les PME ont grandement besoin.

Compte tenu du rôle indispensable que le secteur des PME joue en Australie et au Canada, les *tables rondes de Melbourne et d'Ottawa sur les questions qui préoccupent les PME* avaient un objet précis : cerner, évaluer et présenter des approches permettant d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des politiques gouvernementales en vue de favoriser la vigueur et la compétitivité du secteur des PME. Essentiellement, les leçons apprises dans un pays peuvent peut-être s'appliquer aussi dans l'autre hémisphère, sans qu'il soit nécessaire de tout reprendre à zéro. Dans un monde où la technologie aplanit plus que jamais les distances, tenter de faire des apprentissages réciproques représente un objectif à la fois pratique, efficient et responsable.

De prime abord, les systèmes gouvernementaux d'Australie et du Canada se ressemblent de façon remarquable. De plus, ce rapport (*voir l'annexe 6.2*) fait ressortir des similitudes tout aussi frappantes entre les secteurs des petites et moyennes entreprises d'Australie et du Canada. L'étude des expériences et caractéristiques propres au secteur des PME dans chaque économie a alimenté des discussions et analyses fructueuses parmi les participants des tables rondes d'Australie et du Canada. CPA Australia et CGA-Canada espèrent que ces discussions seront prises en compte dans l'élaboration des politiques des deux pays, car elles ont porté sur des méthodes éprouvées, dans un contexte où les PME continuent d'être mises au défi par une conjoncture incertaine. Les participants des tables rondes se sont tout particulièrement penchés sur l'éventail des approches mises en œuvre en Australie et au Canada pour surmonter les problèmes que posent les lois et règlements aux petites et moyennes entreprises. Les discussions ont porté sur trois champs d'action clés :

- l'accès au financement;
- le fardeau réglementaire;
- la politique fiscale.

Le présent rapport est l’aboutissement de ces discussions sur la portée et la vigueur du secteur des PME, généralement considéré comme le moteur de la croissance économique dans les deux pays. Les pages qui suivent mettent en lumière plusieurs similitudes ainsi que des différences entre les cadres des politiques gouvernementales d’Australie et du Canada. Le rapport renferme également des conclusions générales et des recommandations pour l’amélioration des politiques gouvernementales visant les PME, autant de conseils s’adressant aux législateurs, décideurs et organismes de réglementation de l’Australie et du Canada.

Méthodologie

En vertu de l’Entente de reconnaissance mutuelle signée en 2008 par CPA Australia et CGA-Canada, les deux associations ont pris l’engagement de collaborer étroitement dans les domaines d’intérêt réciproque afin d’accroître le niveau de service qu’elles offrent à leurs membres respectifs. En 2009, CPA Australia et CGA-Canada se sont unies à l’Association of Chartered Certified Accountants (ACCA) pour produire un rapport sur la question de l’accès au financement (voir le lien http://www.cga-canada.org/fr-ca/ResearchReports/ca_rep_2009-10_sme_joint.pdf). C’est pour donner suite à ce rapport que l’idée des tables rondes de Melbourne et d’Ottawa a été proposée.

Sous la direction conjointe du président et chef de la direction de CGA-Canada, Anthony Ariganello, et du chef de la direction de CPA Australia, Alex Malley, le personnel des deux associations a collaboré pour la recherche des principaux enjeux auxquels est confronté le secteur des PME dans les deux pays. Pour alimenter le processus, on a aussi mené des consultations directement auprès des membres ainsi que fait des études sur ces grands enjeux.

Une fois les questions prioritaires cernées, les discussions ont porté sur l’organisation de deux tables rondes distinctes, mais parrainées conjointement, qui ont donné lieu à un dialogue dirigé par un modérateur qui faisait intervenir des leaders gouvernementaux et des représentants des organismes de réglementation, des secteurs industriels, des PME et du secteur financier. Nous vous présentons, dans les pages qui suivent, un résumé des points saillants de ces discussions, y compris les principales observations et recommandations.

Contexte

Accès au financement

La crise financière mondiale qui sévit depuis 2007, et encore maintenant, a fait se répandre une aversion au risque chez les emprunteurs, les prêteurs et les investisseurs. Ce climat continue de nuire à l’accès au financement pour les PME et, par ricochet, au rôle de catalyseur économique essentiel que joue ce secteur. La conjoncture actuelle en Australie, au Canada et ailleurs exige des législateurs, des organismes de réglementation et des milieux financiers à l’échelle internationale une surveillance étroite et pourrait entraîner l’instauration de politiques et mesures correctives.

Les documents à l'appui, les données d'études de marché et les analyses de risque que demandent les emprunteurs, les investisseurs et les institutions financières nécessitent du temps, des efforts et une expertise qui sont précieux et qui se font plutôt rares dans les PME. D'ailleurs, les petits investissements se révèlent parfois aussi coûteux à évaluer et à gérer que ceux de grande envergure.

Les rigueurs de l'économie aggravent parfois les difficultés que doivent déjà surmonter les PME qui cherchent des capitaux. Cela peut les contraindre à utiliser leurs marges de crédit à outrance, les prêteurs devenant évidemment plus exigeants à l'égard des emprunteurs à mesure que les risques augmentent et que le crédit disponible diminue.

Il devient donc très important pour les entreprises qui cherchent du financement externe de consacrer le temps et les ressources nécessaires à l'élaboration d'un dossier justificatif convaincant pour les prêteurs ou investisseurs potentiels. Pour cette tâche, les conseils et l'expertise d'un comptable peuvent être des plus précieux.

Fardeau réglementaire

Hormis la fiscalité, la réglementation est le principal moyen qu'utilise le gouvernement pour modifier les comportements et opérer un changement. S'il est entendu qu'une réglementation dont l'objet est bien circonscrit est essentielle à la sécurité et à l'efficacité de la société, une réglementation excessive se révèle souvent un fardeau ainsi qu'une source de confusion et de coûts supplémentaires, tout particulièrement pour les PME. Au surplus, l'augmentation de la dette et des déficits des pouvoirs publics a de bonnes chances de se traduire par une rigueur accrue, voire de limiter la capacité d'intervention de l'État au cours des années à venir. Cet ensemble de circonstances milite en faveur d'une réglementation plus « intelligente ».

En réduisant les formalités réglementaires coûteuses ou inutiles, on ne peut qu'aider les PME à se remettre du contrecoup de la crise financière mondiale et, ainsi, soutenir une nouvelle croissance, favoriser une innovation propice à de nouvelles occasions d'affaires et stimuler un développement économique durable.

Politique fiscale

Les actuels système fiscal et régime réglementaire sont inutilement complexes, coûteux et lourds pour le secteur des PME. Comme les PME ne disposent pas des ressources des grandes entreprises, elles peinent à répondre à ces exigences, auxquelles elles doivent consacrer du temps, des efforts et des ressources limitées qui seraient mieux employées dans la recherche d'un accroissement de la capacité, du pouvoir d'innovation et de la rentabilité, une démarche qui garnirait les coffres de l'État et profiterait aux propriétaires d'entreprise, aux investisseurs et à l'ensemble de la société. Le secteur des PME a besoin de politiques et règlements fiscaux

qui favorisent son essor, au lieu de le miner. C'est ainsi qu'il peut remplir le rôle qui lui est dévolu de longue date, celui de moteur de l'économie. Une politique fiscale judicieuse est un des leviers essentiels de l'économie. C'est par elle que passera le redressement de l'économie, de la productivité, de la compétitivité et de la viabilité en Australie et au Canada.

Les tables rondes

Ce qui a été dit à Melbourne

Une des conséquences de la crise financière mondiale a été une modification importante de l'accès au crédit. Certains participants ont avancé que les banques avaient troqué le rôle de prêteur contre celui de gestionnaire de ressources limitées. Cela a selon eux affecté la relation traditionnelle entre emprunteurs et investisseurs ou prêteurs. Le résultat? La nécessité pour les PME de justifier encore davantage leur cause quand elles demandent du financement ou du crédit. Bref, les prêteurs exigent maintenant des niveaux de garantie plus élevés afin de réduire le risque. Pendant ce temps, les gouvernements, les décideurs et l'industrie ont besoin de données et d'études supplémentaires sur les indicateurs de l'offre et de la demande en matière d'accès au financement pour trouver des solutions qui s'attaquent aux causes véritables du phénomène.

Beaucoup de discussions ont porté sur la Banque de développement du Canada, qui appartient au gouvernement du Canada, ainsi que sur les programmes canadiens de garantie de prêts pour les PME, car l'Australie ne dispose pas d'instruments équivalents. Les participants ont longuement débattu des avantages et inconvénients, pour l'Australie, d'adopter les mêmes approches. Les participants ont aussi discuté de la proposition de CPA Australia portant sur la possibilité pour l'Australie d'adopter le code de conduite canadien et irlandais pour les prêts bancaires aux PME.

Enfin, il s'est dégagé des discussions un fort consensus en faveur de la nécessité d'intensifier la concurrence dans le secteur bancaire. Cet accroissement de la concurrence entre les institutions prêteuses est vu comme le moyen le plus réaliste et efficace d'offrir aux petites et moyennes entreprises la souplesse accrue dont elles ont besoin.

« Les banques jouent maintenant le rôle de gestionnaire de ressources limitées. »

Steven Münchenberg, chef de la direction, Australian Bankers' Association Inc.

« La crise financière mondiale n'est pas terminée. Nous ne sommes pas encore au bout de nos peines, mais cela ne nous empêche pas de faire un constat : les choses sont appelées à changer, et cela vaut aussi pour la nature du travail des banquiers et des prêteurs. »

Graeme Samuel, président du conseil, Australian Competition and Consumer Commission

Dans les discussions des tables rondes, on a évoqué l'importance du leadership en matière d'amélioration du contexte réglementaire. Et le changement d'attitude et de comportement doit venir en premier lieu des instances supérieures. Une modification favorable des attitudes et comportements jumelée à la réduction du fardeau réglementaire entraîneront une nette

amélioration de la productivité, de la participation et de la conformité. Un examen plus minutieux des lois et de la réglementation pourrait aussi permettre d'éviter qu'un fardeau inéquitable ou inutile soit imposé aux PME.

Car comme le temps et les ressources dont elles disposent sont limités, les PME ont avant toute chose besoin de clarté et de simplicité. Elles ont besoin de savoir exactement ce qui est attendu d'elles, quand une réglementation est mise en œuvre. CPA Australia et ses membres jouent un rôle clé en ce sens, en aidant les entreprises à savoir quelles sont leurs obligations réglementaires. Les professionnels en exercice doivent être mis à contribution dès le début du processus d'élaboration, de manière à influencer et améliorer la conception, la portée et l'efficacité de la réglementation.

« Dans un sondage mené auprès de nos membres, nous avons demandé d'indiquer quels étaient selon eux les six grandes priorités de leur rôle de conseiller auprès des entreprises, et les trois premières concernaient le fardeau de la réglementation. Nous nous attendions à des réponses plus nuancées portant sur d'autres aspects, mais ils répondaient tous que c'est un aspect sur lequel nous devons nous pencher. »

Alex Malley, chef de la direction, CPA Australia

« Cela ne se résume pas aux coûts des formalités comme les formulaires à remplir; la réglementation change les comportements et a donc une incidence économique beaucoup plus large. »

Greg Evans, directeur, Économie et politiques sectorielles, Australian Chamber of Commerce and Industry.

Les participants des tables rondes ont convenu que le rapport de la révision fiscale Henry (*Henry Tax Review*) est un document exhaustif qui mérite de rester à l'ordre du jour. Lancée par le gouvernement d'Australie en 2008, la révision fiscale Henry est une évaluation indépendante de la fiscalité et du système de paiements de transfert du pays. Cette évaluation a été menée afin d'aider l'Australie à relever les défis économiques, sociaux, démographiques et environnementaux du XXI^e siècle par l'aménagement d'un système fiscal simplifié, équitable et efficient. La révision a débouché sur 138 recommandations. Le 2 mai 2010, le gouvernement fédéral a rendu publique sa réaction préliminaire au rapport ainsi que la première vague de son programme de réforme. Ces mesures seront mises en place au cours des dix prochaines années. (Voir le site www.taxreview.treasury.gov.au)

Les discussions ont également porté sur la nécessité d'intégrer aux politiques et à la fiscalité des mesures incitatives offrant aux PME en démarrage de bonnes perspectives de croissance et un soutien dont elles ont clairement besoin. Les participants ont fait valoir que beaucoup des

concurrents commerciaux de l’Australie excellent au chapitre de la création de PME novatrices et très concurrentielles. Tant l’Australie que le Canada doivent, selon eux, examiner cette question dans le cadre plus large d’une stratégie destinée à stimuler la compétitivité et la productivité.

Les participants se sont également entendus sur le fait que l’entrepreneuriat — et plus spécialement les entrepreneurs — a besoin d’un environnement favorable et d’un soutien accru. Sur la question de savoir à qui ce rôle revient, au-delà des gouvernements, il n’y a toutefois pas eu de consensus.

« Un des commentaires les plus éclairants qui a été formulé sur les questions qui ont fait l’objet de la révision fiscale Henry est le suivant : des 125 taxes et impôts prélevés par tous les ordres de gouvernement en Australie, dix génèrent 90 pour cent des revenus fiscaux. Et pourtant, nous allons passer beaucoup de temps à voir comment nous débarrasser des 115 autres. Voilà indiscutablement une question à régler. »

Alex Malley, chef de la direction, CPA Australia

Ce qui a été dit à Ottawa

Au Canada, les participants ont affirmé que les PME étaient mieux outillées pour faire face à la plus récente crise financière mondiale que lors des récessions du début des années 1980 et 1990. Selon eux, cela est principalement attribuable au fait que les institutions prêteuses traditionnelles sont plus sensibles aux préoccupations des PME, qu’elles axent fortement leurs activités sur le client et qu’elles déploient des efforts pour établir des relations d’affaires durables entre prêteurs, investisseurs et entreprises. En dépit de la vigueur relative de l’économie du Canada, la précarité des perspectives économiques mondiales demeure un défi pour les entreprises. Cette conjoncture nourrit un climat de prudence affichée, dans lequel la sensibilité au risque est exacerbée, ce qui caractérise le secteur des PME dans l’attente d’une amélioration des indicateurs de l’économie mondiale.

Bien que la crise financière mondiale ait secoué le Canada beaucoup plus sévèrement que l’Australie, la question de l’accès au financement n’a pas été jugée pressante, dans les discussions de la table ronde d’Ottawa. Une inquiétude demeure, toutefois, pour les entreprises qui n’ont pas de relation d’affaires établie avec une institution financière.

« L’accès au financement peut être un défi de taille pour les PME, et il ne fait que se compliquer. Le dédale bureaucratique et les formalités administratives leur font perdre beaucoup trop de temps. C’est un fardeau, et il leur coûte cher. »

Anthony Ariganello, président et chef de la direction, CGA-Canada

« À cause de la récession, les entrepreneurs ne veulent plus faire d'expansion. Ils ne veulent prendre aucun risque. Ils n'achètent plus de machines ni de matériel. Ils ne développent pas leurs affaires. Ils ont été éprouvés, et maintenant, ils attendent la suite des choses. »

Christianne Paris, vice-présidente, Services financiers à l'entreprise, Banque Royale du Canada

Dans le contexte fiscal actuel, les gouvernements de par le monde enregistrent des déficits budgétaires sans précédent. Les gouvernements ont fait des progrès, mais il faut faire davantage pour simplifier les choses et réduire les formalités administratives superflues, car c'est un moyen efficace et peu coûteux d'accroître la productivité. Chaque coup de sonde de l'opinion publique révèle que les Canadiens ne sont pas particulièrement en faveur de vastes programmes politiques axés sur la déréglementation. L'approche à préconiser pour la sensibilisation en matière de réglementation, selon les participants, est de recentrer les efforts sur la responsabilité des gouvernements de nourrir davantage l'esprit d'entreprise axé sur les gains de productivité et d'efficience. Bien que l'harmonisation de la réglementation soit un objectif louable à défendre pour le secteur des PME, sa concrétisation continuera d'être un défi, compte tenu de la complexité des divers ordres de gouvernement du Canada. Les participants ont convenu de la nécessité, pour les leaders du gouvernement, les législateurs et les fonctionnaires, d'apporter les modifications nécessaires pour préciser la réglementation dans les cas où il y a des chevauchements. Ils ont aussi indiqué que les gouvernements auraient avantage à tirer profit de l'expertise du secteur privé pour l'élaboration de stratégies et tactiques qui profiteraient aux PME et qui réduiraient le gaspillage, simplifieraient les formalités administratives et amélioreraient l'efficience de la réglementation.

Les associations professionnelles comme CGA-Canada et CPA Australia doivent être des leaders au chapitre de la collecte de données sur l'incidence de la réglementation sur les PME, et de l'analyse et de la diffusion de ces données aux nombreuses parties prenantes. Ces données peuvent alimenter les messages clés utilisés dans les pressions exercées sur les gouvernements et dans les initiatives d'information du public qui dépassent le cadre de leur organisation respective. Jusqu'à maintenant, CPA Australia et CGA-Canada ont une fiche éloquentes en matière de publication et de diffusion d'études et de rapports détaillés portant sur un large éventail de sujets, dont la réforme de la réglementation (voir à ce sujet le site de CGA-Canada : <http://www.cga-canada.org/fr-ca/ResearchAndAdvocacy/Pages/Reports.aspx>, ou celui de CPA Australia : <http://www.cpaaustralia.com.au/cps/rde/xchg/cpa-site/hs.xsl/home.html>).

« Les entreprises et le secteur manufacturier canadiens ont vraiment dû adopter un régime minceur et s'efforcer d'éliminer toute source de gaspillage. Les PME excellent à ce chapitre, parce qu'elles n'ont pas le choix. Il y va de leur survie. »

Jean-Michel Laurin, vice-président, Affaires mondiales, Manufacturiers et Exportateurs du Canada

Le gouvernement du Canada a fait des progrès importants au chapitre de la réduction des taux d'imposition des particuliers et des sociétés, mais il est très peu probable que de nouvelles réductions de l'impôt des sociétés soient adoptées afin d'améliorer encore la situation pour les entreprises, dans le contexte fiscal actuel du Canada.

Dans sa forme actuelle, le système fiscal du Canada n'est guère autre chose qu'un assemblage complexe et hétéroclite, produit empirique de 150 ans d'histoire économique. La simplification de la fiscalité allégerait beaucoup le fardeau administratif inutile qu'impose la conformité fiscale, conséquence coûteuse et inefficace du système fiscal actuel. Pour y arriver, le gouvernement doit adopter une culture de changement, c'est-à-dire revoir son approche à l'égard du milieu des affaires, et tout particulièrement du secteur des PME.

Il arrive que la relation traditionnelle entre le vérificateur de l'impôt et le client soit perçue comme une confrontation. Cette perception fautive suscite la méfiance et coûte cher aux PME. Si l'on considérait plutôt les PME à la fois comme des clients et des partenaires dans une démarche de saine surveillance fiscale, on jetterait les bases d'une relation plus productive et davantage axée sur la collaboration dont le gouvernement et les PME tireraient avantage.

Il a été proposé qu'en plus des engagements portant sur l'amélioration des dispositions fiscales en matière d'accessibilité et de transparence contenues dans le budget fédéral 2010, il y aurait lieu d'envisager l'instauration d'un code d'équité du contribuable canadien. Ce code pourrait notamment établir le droit des entreprises canadiennes à recevoir un compte rendu écrit des décisions fiscales, ce qui permettrait aux PME d'avoir une idée nette des obligations fiscales que leur impose l'Agence du revenu du Canada.

« Du point de vue de la théorie fiscale, l'Agence du revenu du Canada n'a jamais accepté ou reconnu que son client, le contribuable, est également un percepteur. L'ARC a-t-elle déjà songé à récompenser le travail de perception fiscale effectué par les PME? »

Derek Lee, député, porte-parole de l'opposition en matière de revenu national

« La culture interne des gouvernements doit aussi changer. Actuellement, la mentalité des percepteurs fiscaux, c'est de chercher à prendre le contribuable en défaut. Trop souvent, le vérificateur se rend dans les locaux de l'entreprise avec l'objectif de trouver "quelque chose" qui justifie sa vérification. »

Catherine Swift, présidente du conseil, présidente et chef de la direction, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)

« À mon avis, le problème, au Canada, c'est le rapiécage, les nouveaux correctifs que l'on ne fait que superposer aux précédents. La Loi de l'impôt sur le revenu est tellement complexe qu'il faut une batterie d'avocats rien que pour l'interpréter. Elle est loin d'être toujours claire; et elle constitue un fardeau épouvantable. »

Anthony Ariganello, président et chef de la direction, CGA-Canada

Les résultats des tables rondes

En cette époque d'après-crise financière mondiale, les économies des pays de partout au monde sont criblées de dettes et de déficits qui rendent nécessaires des mesures de prudence fiscale, l'accroissement de l'efficience ainsi que des solutions plus simples et une plus grande collaboration que jamais. Il en va de leur survie. Dans cette conjoncture incertaine, CPA Australia et CGA-Canada ont pris des dispositions pour amener leurs membres à exprimer leur opinion sur les questions abordées dans les présentes. Les sondages que CPA Australia a menés auprès de ses membres et les consultations directes effectuées par CGA-Canada ont été le terreau des tables rondes.

De ce processus de discussion, un fait est ressorti clairement : l'Australie et le Canada sont des pays qui ont beaucoup à apprendre l'un de l'autre en matière d'élaboration de politiques propres à favoriser l'efficience, la productivité et la compétitivité du secteur des PME. La révision fiscale Henry est un exemple de mesure que le Canada gagnerait à imiter afin de dépoussiérer son régime fiscal rapiécé et vieux de 143 ans. De même, tous les ordres de gouvernement canadiens auraient des leçons à tirer du Council of Australian Governments, tribune qui permet à tous les ordres de gouvernement australiens de discuter et de s'entendre sur des approches visant à réduire les chevauchements réglementaires dans leur champ de responsabilité respectif. Pour sa part, l'Australie pourrait trouver des enseignements tout aussi précieux dans l'approche canadienne en matière de financement des PME, qui s'incarne dans la Banque de développement du Canada, propriété du gouvernement et exploitée par celui-ci. En outre, les succès enregistrés en Colombie-Britannique sur le plan de l'allègement du fardeau réglementaire sont autant d'exemples qui méritent d'être étudiés attentivement par les autorités australiennes. Il ne s'agit pas de la fin d'un processus, mais plutôt d'une amorce prometteuse, deux associations opérant un rapprochement afin de favoriser un apprentissage mutuel.

Nous vous présentons ci-dessous certaines observations ainsi que des recommandations relatives aux politiques gouvernementales ayant pour objet de favoriser la réalisation du potentiel du secteur des PME. Il en ressort que les gouvernements, les associations de professionnels comptables et les prêteurs ont tous un rôle à jouer pour faire en sorte que les PME continuent de tenir un rôle de premier plan dans les économies nationales de l'Australie et du Canada.

Généralités

- ✓ Le secteur des PME devrait figurer au sommet de l'ordre du jour des politiques gouvernementales.

Australie

- Il serait profitable d'encourager le développement des capacités de gestion et de promouvoir l'entrepreneuriat dans le secteur des PME.
- En accordant plus d'importance à l'information et au développement des capacités, on faciliterait l'accès aux marchés pour les PME.
- Les gouvernements doivent stimuler le libre-échange et résister aux pressions protectionnistes.
- Il faut encourager l'adoption de pratiques commerciales durables par les PME.

Canada

- Les obstacles au commerce interprovincial et à la mobilité de la main-d'œuvre au Canada sont coûteux et doivent être abolis.

Accès au financement

- ✓ Le resserrement des conditions de crédit ne changera pas dans un avenir prévisible.
- ✓ Les PME n'ont d'autre choix que de s'adapter aux nouvelles conditions de crédit.
- ✓ Les banques doivent améliorer la communication avec les clients du secteur des PME.
- ✓ Les spécialistes bancaires des services aux entreprises doivent être compétents et expérimentés.
- ✓ Les gouvernements et organismes de réglementation doivent avoir l'ouverture d'esprit d'explorer de nouvelles options.

Australie

- Les gouvernements doivent déployer plus d'efforts pour faire connaître aux PME les options de financement qui s'offrent à elles et la façon de s'en prévaloir.

Fardeau réglementaire

- Implanter au sein du gouvernement une culture visant l'élimination des contraintes réglementaires superflues nécessite du leadership de la part des instances supérieures.
- Les associations professionnelles et les parties prenantes doivent continuer d'exercer des pressions en faveur d'une réforme réglementaire qui ne se traduira pas par l'addition de réglementations inutiles.
- Les économies nationales d'Australie et du Canada ont beaucoup profité des structures officielles qui ont été mises en place pour favoriser la collaboration entre les gouvernements des États ou des provinces et les gouvernements fédéraux (p. ex., le Council of Australian Governments, le Conseil de la fédération, etc.).

-
- Des relations fructueuses entre le gouvernement fédéral et les États ainsi qu'entre le gouvernement fédéral et les provinces sont essentielles à la réalisation de la réforme réglementaire.
 - L'instauration de mesures ou paiements incitatifs est un moyen important d'encourager la réforme de la réglementation dans les États et les provinces.
 - La mondialisation continue de présenter des défis uniques en Australie et au Canada.
 - Le progrès passe par l'amélioration continue de l'élaboration et de la mise en application de la réglementation.
 - Maintenir les efforts constitue un défi.
 - Les États et les provinces devraient tenir compte de l'intérêt national dans l'élaboration et la mise en application de la réglementation.

Australie

- On améliorerait le contexte commercial en éliminant les lourdeurs inutiles de la réglementation.

Canada

- Pour mesurer le fardeau réglementaire, il faut mettre au point une méthode simple et uniformisée pour l'évaluation de l'incidence des formalités administratives sur les entreprises.
- Pour aider le secteur des PME, il serait utile d'informer les PME sur leurs obligations réglementaires et de mettre à la disposition des entreprises des ressources sur la réglementation.
- Les gouvernements pourraient jouer un rôle de leader pour la coordination des efforts menés par les divers intervenants — organismes fédéraux, provinciaux et municipaux — en matière de réglementation.
- Les coûts et les avantages de la réglementation doivent être rendus publics.
- Il faut explorer davantage d'approches ne passant pas par la réglementation.

Politique fiscale

- Pour mener à bien des réformes fiscales complexes, le leadership des instances supérieures est nécessaire.
- Pour que le régime fiscal soit bien conçu, il faut mener des consultations avant de prendre des décisions relatives aux politiques.
- La révision du système fiscal doit être globale et exhaustive.
- Il est possible de supprimer des taxes et impôts inefficaces si on trouve des sources de revenus de remplacement adéquates.
- Les gouvernements pourraient soutenir l'innovation dans le secteur des PME en perfectionnant la main-d'œuvre et en adoptant des mesures fiscales favorables.

Australie

- La centralisation des pouvoirs d'imposition fait en sorte que les États australiens dépendent beaucoup du gouvernement fédéral pour la redistribution des revenus fiscaux.
- La mise sur pied d'un organisme consultatif indépendant chargé d'étudier la redistribution des revenus fiscaux aux États par le gouvernement fédéral pourrait aider à dépolitiser une question de politique publique délicate.

Canada

- Un comité d'experts indépendants devrait être formé en vue d'effectuer une révision fondamentale et complète du système fiscal du Canada.

Messages clés

✓ **Les PME jouent un rôle primordial dans l'économie**

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent des rouages essentiels des économies nationales de l'Australie et du Canada. Elles sont un apport important à la croissance économique, au développement national, à l'innovation et à l'emploi.

✓ **Les PME continuent de croître**

Malgré la crise financière mondiale, les propriétaires et gestionnaires de PME d'Australie et du Canada manifestent généralement un optimisme prudent sur les perspectives d'avenir. La plupart se disent confiants que la croissance ainsi que l'accès à des sources de financement fiables retrouveront les niveaux de 2007 d'ici quelques années.

✓ **Les PME doivent avoir accès à du financement**

Bien que certains affirment que la crise financière mondiale tire à sa fin, les restrictions de crédit persistent. À l'instar de celles des autres pays, les PME d'Australie et du Canada ont souvent de la difficulté à trouver des sources de financement. Une des séquelles de la crise financière mondiale est un resserrement important de l'accès au crédit et des investissements qui semble devoir se maintenir encore quelque temps.

✓ **Les PME ont besoin d'un régime fiscal simplifié**

Il faut faire davantage pour simplifier les dispositions fiscales complexes, lourdes et exigeantes en main-d'œuvre, assorties de formalités administratives difficiles à comprendre et coûteuses pour les PME. CPA Australia et CGA-Canada militent depuis longtemps en faveur d'une réforme du système fiscal axée sur la simplicité, la transparence, l'équité et la compétitivité internationale.

✓ **Les PME doivent améliorer leurs pratiques de gestion de base**

Les études montrent que les gouvernements, les associations sectorielles et les comptables peuvent encore faire davantage pour aider les PME à améliorer la gestion de leurs affaires, et notamment leurs pratiques de gestion financière.

✓ **Les PME doivent planifier la reprise**

Les entreprises doivent planifier la reprise, c'est-à-dire examiner les investissements qui devront être faits et la manière de les financer.

✓ **Les PME doivent saisir les nouvelles occasions**

Les PME dont la situation financière est solide doivent examiner les occasions d'expansion qui s'offrent à elles, qu'il s'agisse de l'acquisition d'entreprises concurrentes, d'investissements ou de percées dans de nouveaux marchés.

✓ **Les PME ont besoin de conseils professionnels**

Les comptables peuvent constituer des ressources précieuses pour les PME : ils peuvent les aider à exploiter et développer leurs entreprises avec efficacité, notamment en les épaulant pour la recherche des capitaux nécessaires au financement de leur croissance.

Annexes

COMPARAISON D'INDICATEURS ÉCONOMIQUES CLÉS

	AUSTRALIE	CANADA
Part du PIB mondial (FMI)	1980 1,36 % 2014 1,51 %	1980 2,28 % 2014 2,29 %
Croissance réelle du PIB en 2009	2,7 %	-2,6 %
Prévisions de croissance réelle du PIB (FMI)	2010 3,0 % 2011 3,5 %	2010 3,1 % 2011 3,2 %
IPC	2,1 % (déc. 2009)	1,9 % (janv. 10)
Prévisions — IPC (FMI)	2010 2,4 % 2011 2,4 %	2010 1,8 % 2011 2,0 %
Chômage	5,3 % (févr. 2010)	8,2 % (févr. 2010)
Prévisions — Chômage (FMI)	2010 5,3 % 2011 5,1 %	2010 7,9 % 2011 7,5 %
Taux d'activité	65,2 % (févr. 2010)	67,0 % (févr. 2010)
PIB total en 2009	920 milliards \$ US (estimation du FMI)	1 319 milliards \$ US (estimation du FMI)
Taux directeur actuel de la banque centrale	4,0 %	0,25 % (taux cible du financement à un jour)
Population	Environ 22 100 000	Environ 33 850 000
Croissance annuelle de la population	2,1 % (juin 2009)	1,29 % (octobre 2009)
Salaire hebdomadaire moyen	956,20 \$ AU (novembre 2009 — tous les salariés)	900,96 \$ AU (décembre 2009 — selon le taux de change du 22 mars)
Balance des paiements courants (FMI)	2009 -4,1 % 2010 -3,5 % (projection) 2011 -3,7 %	2009 -2,7 % 2010 -2,6 % 2011 -2,5 %
Taux d'épargne des ménages en pourcentage du revenu disponible des ménages	2,5 % (2009) 0,8 % (2010 — prévision de l'OCDE; plus faible taux de tous les pays membres de l'OCDE)	4,3 % (2009) 3,3 % (2010 — prévision de l'OCDE)
Surplus ou déficit du gouvernement en pourcentage du PIB nominal	2008 1,0 % 2009 -4,0 % 2010 -3,5 % (prévision de l'OCDE) 2011 -2,6 % (prévision de l'OCDE)	2008 0,1 % 2009 -4,8 % 2010 -5,2 % (prévision de l'OCDE) 2011 -4,5 % (prévision de l'OCDE)
Engagements financiers nets du gouvernement en pourcentage du PIB nominal	2008 -7,3 % 2009 -5,7 % 2010 -1,3 % (prévision de l'OCDE) 2011 1,8 % (prévision de l'OCDE)	2008 22,4 % 2009 28,6 % 2010 32,6 % (prévision de l'OCDE) 2011 35,7 % (prévision de l'OCDE)
Engagements financiers bruts du gouvernement en pourcentage du PIB nominal	2008 14,3 % 2009 15,9 % 2010 20,3 % (prévision de l'OCDE) 2011 23,4 % (prévision de l'OCDE)	2008 69,7 % 2009 82,8 % 2010 85,7 % (prévision de l'OCDE) 2011 88,9 % (prévision de l'OCDE)
Revenus fiscaux totaux en pourcentage du PIB	2007 30,8 %	2007 33,3 %
Partage des revenus fiscaux entre les ordres de gouvernement	Fédéral 82 % État 15 % Municipal 3 % Sécurité sociale 0 %	Fédéral 45 % Province 38 % Municipal 9 % Sécurité sociale 8 %

DONNÉES COMPARATIVES SUR LES PETITES ENTREPRISES

	AUSTRALIE	CANADA
Définition de petite entreprise	Entreprises comptant moins de 20 employés (Australian Bureau of Statistics)	Entreprises productrices de biens : moins de 100 employés; entreprises de services : moins de 50 employés (Industrie Canada) ¹
Nombre de petites entreprises (0 à 19 employés)	1,93 million (juin 2007)	2,15 millions (juin 2009) 2,26 millions (juin 2007)
Petites entreprises (celles comptant de 0 ² à 19 employés) en pourcentage du total des entreprises	96 pour cent (juin 2007)	94 pour cent (juin 2009) 93,8 pour cent (juin 2007)
Pourcentage d'entreprises ne comptant aucun employé	58,2 pour cent (juin 2007)	58,3 pour cent (juin 2009) 54,8 pour cent (juin 2007)
Pourcentage d'entreprises comptant de 1 à 4 employés	26,2 pour cent	25,9 pour cent 26,4 pour cent (juin 2007)
Pourcentage d'entreprises comptant de 5 à 19 employés	11,3 pour cent	15,3 pour cent 12,6 pour cent (juin 2007)
Augmentation du nombre d'entreprises	+49 695 (2006-2007)	-96 984 (2008-2009) +79 912 (2006-2007)
Nombre de personnes travaillant pour des entreprises comptant moins de 20 employés	5,1 millions, ³ soit 51 % des employés du secteur privé ou 47,2 % du nombre total d'employés	8,1 millions, soit 60,4 % des employés du secteur privé et 48 % du nombre total d'employés
Entreprises qui ont cherché à obtenir du financement par emprunt ou par capitaux propres en 2007-2008	0-4 employés 14,2 % 5-19 employés 22,3 % Toutes les entreprises 18,3 % ⁴	0 employé 14 % 1-4 employés 18 % 5-19 employés 29 % Toutes les entreprises 18 %
Petits exportateurs	a. 38,2 % des 43 259 entreprises exportatrices étaient de petits exportateurs. b. La valeur des biens exportés par les petits exportateurs représente 0,5 % de la valeur totale des exportations. ⁵	Les petits exportateurs ⁶ représentent 59 % des 45 641 entreprises exportatrices, et exportent des biens représentant 1,2 % de la valeur totale des exportations en 2006. Les entreprises comptant moins de 50 employés (indépendamment de la valeur de leurs exportations) représentent 72,9 % des entreprises exportatrices, et exportent des biens représentant 30,8 % de la valeur totale des exportations. ⁷
Apport des petites entreprises à l'économie	Pour 2007-2008, on estime que l'apport des petites entreprises était de 39 % de la valeur ajoutée du secteur privé, et de 31,8 % de la valeur totale ajoutée à l'économie. ⁸	En 2007, les petites entreprises ⁹ ont fait un apport correspondant à environ 26 % du PIB.

1 Securities and Exchange Commission des États-Unis. *Report and Recommendations Pursuant to Section 133 of the Emergency Economic Stabilization Act of 2008: Study on Mark-To-Market Accounting*, 2008, p. 20.

2 Voir par exemple Johnson, S., « Simplified Reporting: Forgotten in the Crisis? », *CFO Magazine*, [En ligne], 12 août 2009. [http://www.cfo.com/article.cfm/14209682/1/c_2984368?f=search] (consulté le 3 septembre 2009).

3 Center for Audit Quality, *Fair Value Accounting – Fact Sheet*, [En ligne], 2008. [http://centerforauditquality.com/newsroom/pdfs/CAQ_Fair_Value_Accounting_Fact_Sheet.pdf] (consulté le 2 septembre 2009).

4 Un exposé-sondage est la version préliminaire d'un texte publié par l'organisme de normalisation comptable afin d'obtenir des commentaires. Le texte officiel, qui peut être modifié à la suite du processus de consultation, est habituellement publié après réception et analyse des commentaires.

5 Financial Accounting Standards Board, *Fair Value Measurements and Disclosures (Topic 820) – Improving Disclosures about Fair Value Measurements*, exposé-sondage, 28 août 2009.

6 En mai 2009, l'IASB a publié un exposé-sondage sur l'évaluation de la juste valeur qui vise à définir la juste valeur, à établir un cadre d'évaluation et à définir des obligations d'information sur les évaluations de la juste valeur. Si le projet de norme est accepté, il pourrait atténuer le problème actuel, à savoir que les indications des IFRS sur l'évaluation de la juste valeur sont éparpillées à travers un certain nombre de normes.

7 Financial Accounting Standards Board, *Statement of Financial Accounting Standards No. 157 – Fair Value Measurements*, 2006, p. 6.

8 International Accounting Standards Board, *Discussion Paper: Fair Value Measurements. Part 1 – Invitation to Comment*, 2006, p. 8.

9 D'après les questions présentées dans le document de l'International Accounting Standards Board intitulé *Discussion Paper: Fair Value Measurements. Part 1 – Invitation to Comment*, 2006, p. 8-28.

Participants des tables rondes

Melbourne

Anthony Ariganello, CPA (Delaware), FCGA
Président et chef de la direction
CGA-Canada

L'honorable Bruce Billson
Ministre du cabinet fantôme responsable de la
petite entreprise, de la déréglementation, de la
politique sur la concurrence et du développement
durable des villes

Paul Drum, FCPA
Directeur général, Politiques et recherche
CPA Australia

L'honorable Dr Craig Emerson
Ministre responsable de la petite entreprise,
de l'entreprise indépendante et des services;
ministre adjoint au ministre des Finances
en matière de déréglementation; ministre
responsable de la politique sur la concurrence

Greg Evans
Directeur, Économie et politiques sectorielles
Australian Chamber of Commerce and Industry

Amanda Gome
Chef de la direction
SmartCompany (modératrice)

Chris Gorman
Chef de la direction
The Executive Connection

Mark Hand, CPA
Directeur général, Services bancaires
régionaux aux entreprises
ANZ Bank

Franz Madlener
Chef de la direction
Villa & Hut Group

Alex Malley, FCPA
Chef de la direction
CPA Australia

Steven Münchenberg
Chef de la direction
Australian Bankers' Association

Jay Radisich
Chef de la direction
Council of Small Business of Australia

Graeme Samuel
Président du conseil
Australian Consumer and Competition
Commission

Bernard Tanner, CPA
Chef de l'exploitation, Services aux entreprises
Commonwealth Bank of Australia

George Yammouni, CPA,
Président du conseil
Franchise Council of Australia

Ottawa

Anthony Ariganello, CPA (Delaware), FCGA
Président et chef de la direction
CGA-Canada

Terry LeBlanc, FCGA
Président du conseil
CGA-Canada

L'honorable Keith Ashfield, C.P., député
Ministre du Revenu national, ministre de l'Agence
de promotion économique du Canada atlantique
et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique

Derek Lee, député
Circonscription de Scarborough-Rouge River
Porte-parole de l'opposition en matière
de revenu national

George Arsenijevic, CGA
Commissaire adjoint
Direction générale des services de cotisations et
de prestations, Agence du revenu du Canada

Alex Malley, FCPA
Chef de la direction
CPA Australia

Andrew Bell
Animateur de l'émission Commodities
Business News Network (modérateur)

Christianne Paris
Vice-présidente
Services financiers à l'entreprise, Banque
Royale du Canada

Justin Brown
Haut-commissaire de l'Australie au Canada
Haut-commissariat de l'Australie
Canada

Catherine Swift
Présidente du conseil, présidente et chef
de la direction
Fédération canadienne de l'entreprise
indépendante (FCEI)

Bernard Courtois
Président et chef de la direction
Association canadienne de la technologie
de l'information

Sylvie Voghel, FCGA,
Vice-présidente
Finances et administration
Envelope Concept Inc.

France de Gaspé Beaubien
Vice-présidente
Financement et marketing
Banque de développement du Canada

Paul Wappett
Directeur général administratif, Stratégie
CPA Australia

Jean-Michel Laurin
Vice-président
Affaires mondiales
Manufacturiers et Exportateurs du Canada



Association des comptables
généraux accrédités
du Canada